

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mario St-Pierre	Maire	14 855	7 428	6 156	3 078
Luc Darsigny	Conseiller	4 952	2 476		
Pierre Blais	Conseiller	4 952	2 476		
Geneviève Hébert	Conseiller	4 952	2 476	630	315
Walter Hofer	Conseiller	3 887	1 943		
Sylvie Guévin	Conseiller	4 952	2 476		
Jean Pinard	Conseiller	4 127	2 063		
Pascal Pinette	Conseiller	1 065	532		
Rock Provençal	Conseiller	825	413		

Note

Avant les élections de 2021 c'était madame Geneviève Hébert mairesse suppléante et après les élections du 7 novembre 2021, monsieur Luc Darsigny maire suppléant

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).